



*Communiqué de presse*

*12 septembre 2008*

## *Un centre-ville en pleine mutation*

*Alors que les travaux se poursuivent dans le centre-ville de Pessac, le lauréat du concours de l'aménagement des espaces publics emblématiques du centre-ville est désormais connu. Le cabinet Seura a été choisi sur un projet apportant une nouvelle dimension à Pessac.*

### **Une demande initiale précise**

Après l'aménagement du pôle intermodal, la restructuration du centre culturel et associatif Jean Eustache, la reconstruction de l'école Aristide Briand, le centre-ville de Pessac poursuit son embellissement avec le concours de l'aménagement des espaces publics emblématiques de la Ville. La définition du cahier des charges englobait différents critères parmi lesquels l'intégration de la dimension patrimoniale, culturelle et symbolique du site, la gestion des flux de circulation, le stationnement ou encore la dynamisation des activités commerciales.

La Ville de Pessac et la Communauté Urbaine de Bordeaux, sous maîtrise d'ouvrage Aquitanis, souhaitent ainsi donner un nouveau souffle au centre-ville de Pessac en proposant une configuration adaptée à une ville de près de 60 000 habitants. Parmi les objectifs mis en avant, apparaissaient la prise en compte du patrimoine existant ainsi qu'une réflexion sur l'aménagement paysager et la conception lumière avec une scénographie nocturne.

Le projet d'aménagement porte sur les espaces publics suivants : la place de la V<sup>ème</sup> République, les futurs espaces publics en prolongement, l'axe commercial majeur des avenues Pasteur et Jean Jaurès ainsi que le carrefour d'entrée de ville avenue Chateaubriand.

### **Un cabinet aux références prestigieuses**

Parmi les grands noms qui ont participé à cet appel d'offres, le choix s'est porté sur le cabinet Seura. Le jury a apprécié la qualité générale du projet proposé ainsi que l'optimisation des espaces en termes d'aménagement paysager et la création originale d'un ruban de bois, lien entre les deux places principales. Ce cabinet s'est entouré d'une équipe solidement expérimentée, s'appuyant sur des références tant au niveau de l'architecture que de l'aménagement paysager. En effet, David Mangin, chef de projet au Cabinet Seura, a travaillé sur les Halles de Paris et a obtenu le grand prix de l'Urbanisme 2008, disposant d'une renommée internationale.

### **Les grandes étapes**

Après la notification du marché en septembre 2008, l'équipe réunie autour du cabinet Seura entamera la concertation autour de ce projet. Le démarrage des travaux devrait donc débuter fin 2010 ou début 2011, après une année consacrée aux appels d'offres. Le budget global d'opérations est de 6,5 millions d'euros.

*Contact presse*

*Laurence BOURGEOIS - 05 57 02 21 38  
presse@mairie-pessac.fr - www.mairie-pessac.fr*